

Question présentée par le député :

M. Olivier Baud

Date de dépôt : 23 février 2017

Question écrite urgente

**Les structures de l'OMP sont-elles condamnées au nomadisme ?
Quelle solution existe-t-il pour reloger la Source Bleue dans le quartier des Pâquis, voire la maintenir dans son site actuel ?**

La Source Bleue Pâquis et la Source Bleue Libellules sont deux unités d'accueil parents-enfants qui dépendent de l'office médico-pédagogique (OMP). Elles effectuent un travail admirable d'aide à l'intégration des familles. En particulier, la première de ces deux structures est située dans les locaux de l'école de Pâquis-Centre, depuis une dizaine d'années.

Or, à l'occasion des travaux de réfection de l'école de Pâquis-Centre, la Ville de Genève a fait savoir que l'unité Source Bleue ne trouverait plus de place dans le bâtiment, une fois la rénovation terminée. La Ville invoque maintenant la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et les communes pour se désengager de ce dossier et renvoyer la décision au Conseil d'Etat. Elle rappelle par ailleurs que cette solution avait été acceptée à titre exceptionnel. Mais cette excuse est plutôt pratique, car dans les faits cette exception a quand même duré longtemps et elle aurait pu dans l'intervalle être pérennisée...

Trop souvent, les structures de l'OMP font les frais des réorganisations des bâtiments scolaires et doivent déménager, contre leur gré. Cela devrait cesser.

Le Conseil d'Etat, lui, par le DIP, avoue fin janvier 2017 qu'il n'a aucune idée de l'endroit où pourrait être relogée la Source Bleue des Pâquis.

Il est avéré que le travail effectué par la Source Bleue est utile là où elle se trouve. Son action est ainsi particulièrement justifiée dans un quartier multiculturel comme les Pâquis, qui compte quelque 125 nationalités, dont de nombreuses familles migrantes et vivant parfois dans des conditions précaires. Par ailleurs, si les bénéficiaires expriment leur satisfaction du

travail effectué par l'équipe de cette structure, cette dernière participe également activement à la vie du quartier, notamment par le biais de réunions bimensuelles de coordination avec les associations.

Mes questions sont les suivantes :

- *En raison de quel motif incontournable la Source Bleue ne pourrait-elle pas continuer à être logée dans le bâtiment de l'école de Pâquis-Centre, une fois qu'il sera rénové ?*
- *Quelles sont les éventuelles solutions alternatives qui seraient à l'étude ?*
- *Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport comprend-il la nécessité de maintenir la Source Bleue aux Pâquis ?*
- *Si oui, peut-il garantir qu'une solution heureuse dans ce sens sera trouvée, et que les locaux seront par ailleurs adéquats et le relogement pérenne ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.